



RECERTIFICATION DE SPÉCIALISTE IPC-A-610 CIS - ACCEPTABILITÉ DES ASSEMBLAGES ÉLECTRONIQUES

Electronique

	DURÉE 2 jours – 14 heures		INTERVENANT Formateur titulaire de la certifications IPC Instructeurs (CIT)		NOMBRE DE STAGIAIRES Maximum 10
--	-------------------------------------	--	---	--	---

PRÉ-REQUIS

- Avoir un certificat CIS IPC-A-610 en cours de validité

PUBLIC CONCERNÉ

Câbleurs, contrôleurs et techniciens production, bureaux d'études, services méthodes, industrialisation ou qualité

Contrôleurs visuels et réparateurs dans les métiers concernés souhaitant reconduire leur certification en fin de validité

Responsable qualité, personnel des services qualité, ingénieurs et techniciens process

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser l'utilisation de la norme IPC-A-610 pour le contrôle des cartes électroniques (Classe 1, 2 et 3)
- Définir des indicateurs de qualité fiables pour le contrôle visuel des cartes électroniques
- Renouveler le certificat CIS IPC-A-610 reconnu à l'international par les industriels de l'électronique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentations conformes aux préconisations de l'IPC et traduites en français

SARL H2 Formation
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE
www.h2formation.fr

contact@h2formation.fr
Tel : 04 86 84 21 13

H2 FORMATION

Mise à disposition de la norme IPC-A-610 durant le temps de la formation

ÉVALUATION & VALIDATION

Certificat de réalisation

Tests sous forme de QCM en ligne à livre ouvert pour chaque module conformément aux procédures IPC en vigueur

Validation du module 1 obligatoire – 70% de bonnes réponses par module nécessaires pour l'obtention de la certification

Remise du certificat de spécialiste IPC-A-610 en cas de succès par l'IPC

Validité du certificat : 2 ans

SARL H2 Formation
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE
www.h2formation.fr

contact@h2formation.fr
Tel : 04 86 84 21 13



CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 : RAPPELS SUR LE MODULE OBLIGATOIRE POUR L'OUVERTURE DU CERTIFICAT FAISANT L'OBJET DE QUESTIONS

- Module 1 - Généralités, avant-propos, documents applicables & manipulation (obligatoire)
- Introduction / règles et procédures professionnelles IPC
- Avant-propos, documents applicables et manipulation

MODULE 2 : AMENDEMENT SUR LA VERSION EN COURS OU ÉVOLUTION À L'INDICE SUPÉRIEUR

- Selon nécessité lors de la re-certification

MODULE 3 : RAPPELS RAPIDES SUR LES PRINCIPAUX CRITÈRES DES 6 MODULES ADDITIONNELS

- Module 2 – critères brasures (haute tension incluse)
- Module 3 – dommages aux composants, circuits imprimés et assemblages
- Module 4 – connexions à borne (installation et brasage)
- Module 5 – critères pour la technologie avec trous traversants
- Module 6 – critères pour la technologie des composants montés en surface
- Module 7 – installation des accessoires

CE DOCUMENT EST ÉTABLI SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS IMPOSÉES PAR L'IPC